

MONTREAL, LUNDI 3 OCTOBRE 1949

Une jeune femme est tuée à bout portant: le mari responsable

Mme Gaston Avon, âgée de 26 ans, atteinte de trois balles à la figure au moment où elle allait rendre visite à des amis.

Drame de la jalousie ?

Un conducteur de taxi est témoin important. — Gaston Avon comparait cet après-midi, sous une accusation de meurtre.

La tête repliée sur la poitrine, Gaston Avon, 31 ans, a entendu, ce matin, en cour du coroner, le verdict unanime du jury qui le tenait criminellement responsable de la mort de son épouse.

Il comparait dès cet après-midi, devant les tribunaux, sous une accusation de meurtre. par Lucien Chamepeau Une jeune femme de 26 ans a été tuée à bout portant de trois balles à la figure samedi soir, et la police détient présentement son mari, Gaston Avon, âgé de 31 ans, domicilié à 4528, rue Champlain. Le drame s'est déroulé vers 10 h., avec une rapidité effroyable, au moment où Mme Avon, née Binette (Lucille), s'appretait à entrer dans une maison de rapport sise à 3445, rue Gascon, et voisine de celle de sa mère, Mme A. Binette, avec laquelle elle



Mme GASTON AVON, née Binette (Lucille), 26 ans, tuée de trois balles à la figure, samedi soir, alors qu'elle se rendait chez ses voisins du logis de sa mère, situé au 3445, rue Gascon.

vivait depuis sa séparation avec son mari en juillet dernier.

Selon la police, un homme qu'elle présumait être Gaston Avon rejoignit la victime comme celle-ci venait de franchir la porte du vestibule, et sans mot dire lui brava à la figure un revolver calibre 32. Trois balles l'atteignirent presque en même temps, la première au centre du nez, la deuxième à la commissure gauche des lèvres et la troisième au côté gauche du menton. La mort fut foudroyante. Alertées en toute hâte par les voi-

sins, le capitaine-détective Intégrisme Russell Sénécal, ainsi que les sergents-détectives S. Bertrand, D. Jones, E. McGrath et Art. Charron, arrivèrent sur les lieux quelques secondes plus tard et apprirent de quelques personnes qui avaient vu le meurtrier s'enfuir que ce dernier ressemblait au propre mari de la victime. Une heure plus tard, les détectives McGrath et Charron aperçurent Avon lui-même qui déambulait rue Papineau, à quelque pas de la rue Ontario où il possède un restaurant. A la vue des policiers, Avon fit mine de courir, mais se laissa bientôt appréhender sans résistance.

Selon le détective McGrath, Avon n'était pas armé au moment de son arrestation.

Chauffeur de taxi détenu Une autre personne est aussi détenue depuis samedi soir en rapport avec cette tragédie. Il s'agit d'un conducteur de taxi, M. Roger Lachance, âgé de 22 ans, domicilié à 1833, rue Dorion. Selon le capitaine-détective Sénécal, M. Lachance a conduit Avon du domicile de sa femme, samedi soir, et l'a même vu avant l'attentat en possession d'un revolver.

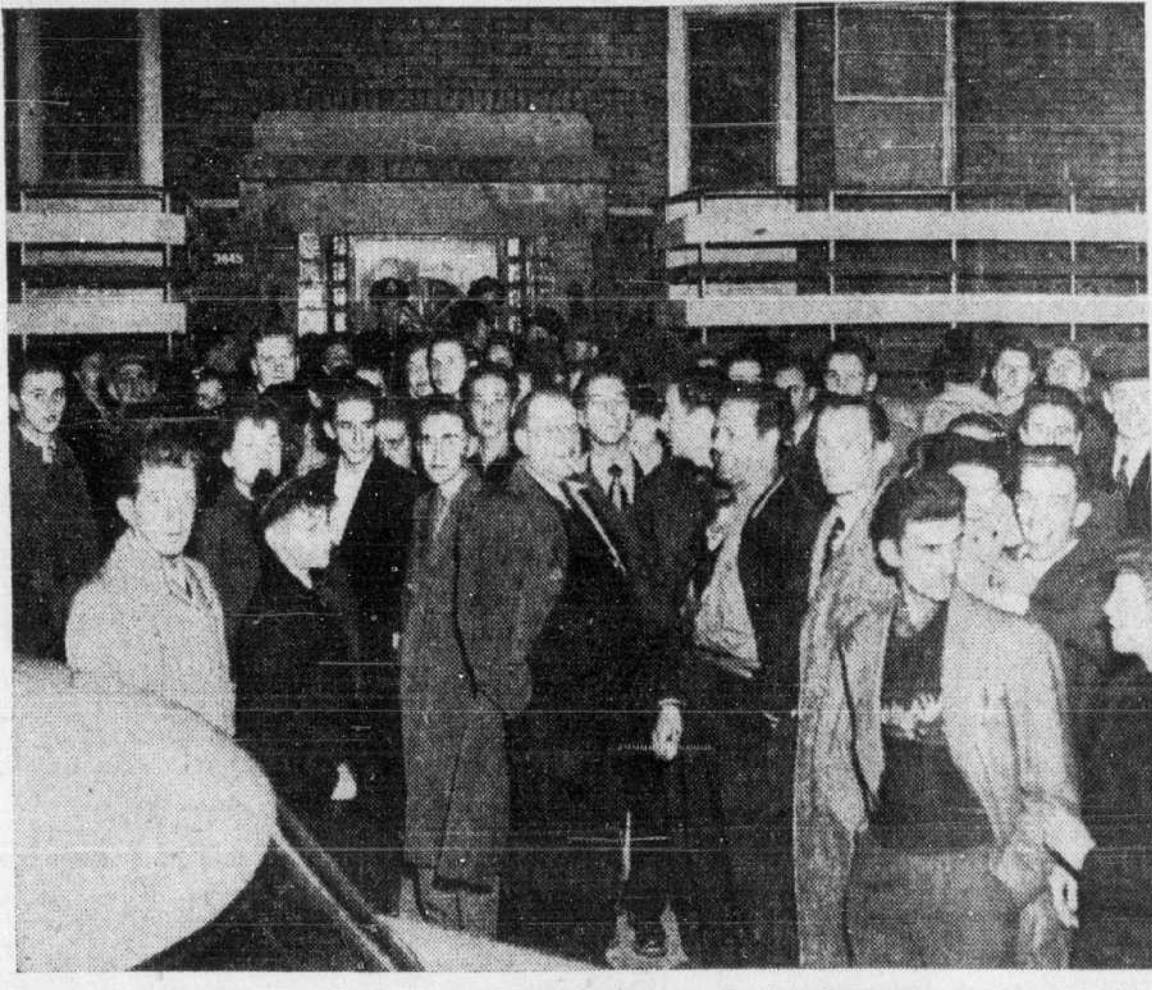
Quant au reste, le conducteur de taxi n'aurait rien vu ni aurait démarré immédiatement à près de qu'Avon est descendu du véhicule. Toutefois, selon la police, Avon aurait repris quelques minutes plus tard le même taxi et aurait demandé à se faire conduire à la Place des Patriotes, à l'intersection des rues Papineau et Craig, où il aurait donné à M. Lachance \$40 en billets de banque, une bouteille de "scotch" et une bouteille de bière.

Le mari épié et pourchassait sa femme

Selon la police également, Gaston Avon épiait et pourchassait sa femme depuis deux mois pour la faire consentir à reprendre la vie commune. Durant les deux nuits précédant le drame, il avait parcouru en taxi la rue où demeurait sa femme dans l'espoir de voir celle-ci sortir de son domicile. L'occasion se serait présentée samedi soir, lorsque Mme Avon quitta la maison de

A SUIVRE SUR LA PAGE 32

La foule sur la scène du meurtre



La nouvelle de l'assassinat de Mme Gaston Avon dans le quartier fortement peuplé où elle résidait avec sa mère, s'est répandue comme une trainée de poudre et a attiré une foule de curieux sur les lieux. Cette photo, à titre de curiosité, a été prise quelques minutes après le forfait et avant l'arrivée du fourgon de la morgue. — (cliché LA PRESSE).

Les nouveaux tarifs du tram

La mise en vigueur des nouveaux tarifs du tramway s'est effectuée sans incident notable, et les tarifs, qui ont été fixés au cours de la journée de dimanche, suivant l'heure à laquelle chaque usager du tram ou de l'autobus urbain s'est présenté pour la première fois porteur des "nouveaux billets". Les journaux avaient renseigné le public par de nombreux articles touchant le changement des tarifs et les questions posées aux conducteurs des trams ont été assez rares.

Quelques voyageurs ont été jetés dans la boîte aux billets les petits morceaux de carton jaune pâle qui se vendaient à 4 pour 25 cents jusqu'à minuit dimanche matin. Ils ont dû verser une somme additionnelle de 4 cents, ou encore payer au moyen d'un nouveau billet et se faire donner un reçu pour 6 cents de la part du conducteur. De tels reçus sont échangeables aux bureaux de la compagnie des tramways.

La couleur des billets à 3 pour 25 cents est, fort différenciée de celle des anciens billets. L'erreur est matériellement impossible, et peu de ces billets pourraient être "refaits" volontairement ou par erreur dans un tramway ou un autobus.

Des centaines de Montréalais se sont rendus aux divers bureaux qui font le rachat des anciens billets. Dans aucun de ces bureaux, toutefois, n'a-t-on remarqué une affluence extraordinaire de "clients".

Il est encore trop tôt pour affirmer s'il y a, ou non, une augmentation notable de voyageurs sur les circuits d'autobus, Sherbrooke, S.-Hubert et Outremont, ces trois services dont les tarifs, autrefois plus élevés, sont maintenant équilibrés avec ceux de toutes les autres lignes. Le chiffre des voyageurs varie régulièrement selon les jours, les saisons, la température, etc. Les anciens billets d'autobus, identiques aux nouveaux billets de service général, mais portant le mot "Autobus", sont naturellement valables à bord de toutes les voitures de la compagnie.

Comparution d'un présumé chauffard

Un entrepreneur en construction, Lionel Côté, 33 ans, 8563, de Gaspé, a été traduit devant le juge Guy Guibault, ce matin, sous l'accusation d'avoir omis de stopper après avoir heurté un piéton hier, rue S.-Denis. Celui-ci, M. Emilien Marion, n'a cependant subi que des contusions. Côté a protesté de son innocence et subira son procès le 12 du courant.

Un autre prévenu, Charlemagne Renaud, 27 ans, 1319, Beaudry, aurait sommé trois fausses alarmes consécutives, à 3 h. ce matin, à trois serrures automatiques de la rue Ste-Catherine est, aux environs de Amherst. Il a toutefois subi un procès devant jury et subira une enquête préliminaire, le 11.

CONVOICATIONS

Canadian Progress Club : demain, 12 h. 30, déjeuner-causette, conférencier, M. George H. Carpenter.

Ordre fraternel des Aigles : réunion régulière, ce soir, à 8 h. 15, sous la présidence de M. Mario Du Mesnil.

Société S.-J.-Baptiste, section S.-Edouard : réunion ce soir à 8 h. 30, au centre paroissial, 6511, rue St-Denis.

Comparution de 91 inculpés arrêtés dans trois descentes

Dans trois présumées maisons de jeu tenues par des Chinois et un autre établissement de Ville-S.-Michel, la police provinciale a appréhendé hier, un total de 91 personnes, qui ont dû comparaitre devant le juge Guy Guibault. Les tenanciers des premières maisons étaient Lee Chich Yip, du Duluth Sporting Club, à 71, Lagacochetière ouest, où 24 autres personnes furent arrêtées; Hum Ark, du Amherst Sporting Club, 72, Lagacochetière ouest, 43 trouvées, et John Lee, du Dart Koon Club, 50, Lagacochetière ouest, 6 trouvées. Il s'agissait de plaintes relevant des convictions sommaires, mais l'un des avocats de la défense, M. Charles-M. Puzar, C.R., qui représentait le premier établissement, pria le tribunal de fixer une enquête préliminaire dans la cause de Lee Chich Yip, alléguant que les amendements projetés au code

Procès de Johnny Young commencé aux Assises

Il est accusé d'avoir aidé à préparer l'évasion de Douglas Perrault de la prison commune en septembre l'an dernier.

Johnny Young, ancien lutteur, est présenté devant ses pairs en Cour du banc du roi, présidée par l'hon. juge Wilfrid Lazure, sous l'accusation d'avoir aidé Douglas Perrault, pour faciliter son évasion de la prison commune du district de Montréal, entre les 23 septembre et 11 octobre 1948, sachant que ce dernier avait pris part au meurtre des agents de police Nelson Paquin et Jean-Paul Durand.

Me Dollard Danvers, C.R., représente le ministère public et Me Lucien Beliveau, C.R., et Urban Siméon occupent pour la défense. Le choix des jurés a été long. Me Beliveau en ayant refusé un certain nombre.

Young est entré dans la boîte aux accusés en jetant un regard dans l'auditoire. Vêtu d'un complet brun foncé et d'une chemise de sport rouge, il a suivi avec intérêt la prestation du serment des 12 jurés.

Il était exactement 11 h. 20 quand le nom du 12e juré a été appelé. Ce dernier répondit à Me Danvers que

Claire Lecompte accusée de meurtre

Une accusation de meurtre a été portée, ce matin, contre Claire Lecompte, 35 ans, 597, Bourgeois, à l'occasion de la comparution en 1ère chambre de la correctionnelle, devant le juge Guy Guibault. Samedi matin, en cour du coroner, l'inculpée avait été tenue criminelle et reconnue responsable de la mort de Mlle Fernande Michaud, 23 ans, de S.-Hyacinthe, survenue à la suite d'une opération illicite.

Le soir, 2,200 délégués de l'Académie Me Alexandre Chevalier, C.R., l'enquête préliminaire de la femme Lecompte aura lieu dès mercredi prochain.

3,400 repas servis mercredi au Windsor

L'hôtel Windsor servira 3,400 repas mercredi à deux groupes de personnes, sans compter les centaines d'autres repas que prendront ses pensionnaires. En effet, le midi, 1,200 personnes y prendront le déjeuner devant la causerie de M. Bevin, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, hôtel du Canadian Club.

Le soir, 2,200 délégués au congrès des fleuristes y dîneront. On estime que le banquet du soir est le plus fort nombre de convives qu'un hôtel montrealais ait jamais reçu.

Commandant à Hong-Kong

Londres, 3. (A.F.P.) — Le général sir E. H. Mansergh, secrétaire militaire du ministre de la Guerre, a été nommé commandant des forces britanniques à Hong-Kong, en remplacement du général F. W. Festing, qui a été nommé à Grand-Bretagne pour raisons de santé.

Le général sir Robert Mansergh a participé pendant la guerre aux campagnes d'Érythrée, d'Abyssinie et de Birmanie et il avait été nommé, en 1946, commandant des troupes alliées aux Indes néerlandaises.

Le général sir Robert Mansergh a participé pendant la guerre aux campagnes d'Érythrée, d'Abyssinie et de Birmanie et il avait été nommé, en 1946, commandant des troupes alliées aux Indes néerlandaises. Dans l'affaire de Ville-S.-Michel, Tony Mastrakio a comparu sous l'accusation d'avoir tenu un établissement de "barboite", à 9-200, montée S.-Michel. Il a protesté de son innocence et subira son procès le 11, de même que 14 autres inculpés arrêtés au même endroit.

Six prix nationaux pour le journalisme

Toronto, 3. (P.C.) — Le Cercle des journalistes de Toronto est à mettre la dernière main à son projet de concours pour récompenser les meilleurs travaux de l'année. Six prix de \$400 chacun seront attribués et connus sous le nom de "National Newspaper Awards". Les prix sont décernés à des journalistes canadiens.

Les juges auront terminé leurs travaux d'ici au tout début de 1950 et le 15 janvier est la date ultime pour s'inscrire au concours. Tout rédacteur peut soumettre ce qui lui semble être son meilleur travail écrit au cours de l'année. Les prix sont accordés dans les catégories suivantes: éditoriaux, nouvelle générale, nouvelle spéciale, chroniques, reportages, photographies et caricatures.

Faible bilan des accidents

Une jeune fille est blessée dans le dos par une balle de carabine.

A part le meurtre de Mme Gaston Avon, survenu samedi soir, aucune mort violente ne s'est produite au cours des deux derniers jours.

Deux ouvriers ont succombé hier à des blessures reçues à leur travail au cours de la semaine qui vient de se terminer. Un noyé dont la mort remonterait à plus de deux semaines, a été repêché en face de Boucherville.

Mascouche, 3. (Spécial) — La police fait actuellement enquête à la suite d'un accident bizarre survenu hier après-midi, à la sortie du village de S.-Henri-de-Mascouche, sur la route nationale 108.

Une jeune fille de 16 ans, qui voyageait à bicyclette a été blessée d'une balle de carabine qui aurait été, selon la police, déchargée accidentellement. La victime, Mlle Pierrette Lemieux, 16 ans, du rang Pincoeur, près de S.-Henri-de-Mascouche, est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Son état est considéré comme satisfaisant.

Bien que l'enquête de la sûreté provinciale ne soit pas encore terminée dans cette affaire, on croit que c'est un simple accident. L'incident est survenu vers 1 h. 30, hier après-midi. Mlle Lemieux voyageait sur sa bicyclette sur la route 18. Soudain elle rencontra quatre jeunes gens qu'elle connaissait.

Un d'eux, armé d'une carabine, s'en alla apparemment à la chasse. La jeune fille continua sa route, puis soudain elle fut blessée dans le dos d'une balle de carabine. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les circonstances qui entourèrent cet incident, le Dr J.-G. Mathieu, de Mascouche, prodigua les premiers soins à la jeune fille et la conduisit ensuite à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Noyé repêché Boucherville, 2. (Spécial) — On a repêché, hier après-midi, dans le fleuve S.-Laurent, le corps d'un homme apparemment noyé depuis plus de deux semaines.

Il s'agit de M. Allan Lannon, 965, avenue Hôtel-de-Ville. On ne connaît pas les circonstances qui entourèrent cette noyade. C'est un citoyen de Boucherville qui vit le corps de M. Lannon flottant dans le fleuve en face du no 428, rue Ste-Famille, à Boucherville. Le corps fut transporté à la morgue.

Morts des suites de blessures Boucherville, 2. (Spécial) — On a repêché, hier après-midi, dans le fleuve S.-Laurent, le corps d'un homme apparemment noyé depuis plus de deux semaines.

Il s'agit de M. Allan Lannon, 965, avenue Hôtel-de-Ville. On ne connaît pas les circonstances qui entourèrent cette noyade. C'est un citoyen de Boucherville qui vit le corps de M. Lannon flottant dans le fleuve en face du no 428, rue Ste-Famille, à Boucherville. Le corps fut transporté à la morgue.

Mort à l'hôpital M. Z. Bergeron, 74 ans, de Notre-Dame-du-Nord, comté de Temiscouingue, est mort, hier, à l'hôpital S.-Luc, des suites de blessures occasionnées au cours d'un accident de la route près de Boucherville, le 27 septembre dernier. Le corps fut transporté à la morgue.

Blessé par un tram M. Jonas Celruenas, 87 ans, 2701, rue Allard, a été heurté par un tramway, hier alors qu'il traversait la rue de la Courbe de son domicile. Le tram du circuit 36, Notre-Dame se dirigeait de l'est à l'ouest.

La victime fut transportée à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, où elle a subi de multiples opérations à la tête, aux oreilles et aux mains.

Collision d'autos M. Arthur Richer, 27 ans, de S.-Isidore a été blessé, hier soir, lorsque le véhicule qu'il conduisait, vint en collision avec une autre auto à l'intersection des montées S.-Isidore et St-Rom. M. Richer fut admis à l'hôpital S.-Luc, souffrant de coupures multiples à la tête, aux oreilles et aux mains.

Victimes de divers accidents Noël Blanchet, 9 ans, 5445, rue Resther, a été grièvement blessé samedi soir, en jouant dans une cour à bois de la société Paul-René Dubé, 5461, rue Prévost. L'enfant jouait sur des planches lorsque sou-

A SUIVRE SUR LA PAGE 32

Le frère de la femme Pitre est interrogé

Le matin du 9 septembre, M. Généreux Ruest a transporté chez sa soeur, en taxi, un colis plus petit que celui qui a été déposé à bord de l'avion.

Québec, 3. (D.N.C.) — Dans ses recherches pour retracer toutes les allées et venues des différentes personnes impliquées indirectement dans l'affaire de J.-Albert Guay, accusé du meurtre de sa femme l'une des 23 victimes de la tragédie aérienne du Sault-au-Cochon, la police a procédé à l'interrogatoire d'un autre chauffeur de taxi qui eut comme voyageur M. Généreux Ruest, le matin même de l'explosion criminelle, soit le 9 septembre dernier.

De sa déposition, il ressort que M. Ruest, qui est à demi-paralysé, prit un taxi à 9 h. 10 le 9 septembre au matin pour se rendre chez sa soeur, la femme Arthur Pitre. M. Ruest, âgé de 108, S.-François, sur le siège avant du taxi avec l'aide de sa mère et plaça entre lui et le chauffeur un colis de dimension beaucoup plus réduite que celui qui fut placé à bord de l'avion.

Arrivé à 49, rue Mgr Gauvreau, M. Ruest demanda au chauffeur de sonner au 2e étage et de l'annoncer en demandant s'il pouvait entrer. Une femme, qui fut plus tard identifiée comme Marguerite Pitre, descendit immédiatement et prit le colis. M. Ruest déclara qu'il n'aurait pas posé M. Ruest, qui est à demi-paralysé, prit un taxi à 9 h. 10 le 9 septembre au matin pour se rendre chez sa soeur, la femme Arthur Pitre. M. Ruest, âgé de 108, S.-François, sur le siège avant du taxi avec l'aide de sa mère et plaça entre lui et le chauffeur un colis de dimension beaucoup plus réduite que celui qui fut placé à bord de l'avion.

Importance des Nations unies L'hon. Paul Martin, délégué canadien, la souligne dans une causerie.

Ottawa, 3. (P.C.) — Le ministre de la santé, l'hon. Paul Martin, a dit, hier, que le gouvernement considère encore "notre participation aux Nations unies comme la pierre d'assise de notre politique extérieure". Dans un discours prononcé à la radio, M. Martin, qui est délégué canadien à l'Assemblée générale des Nations unies, a dit que le gouvernement considère "le meilleur espoir d'une compréhension internationale durable".

"Je dois laisser entendre clairement", dit-il, "qu'aucun de nous qui sommes délégués à cette conférence n'est retenu par un échec presque de son début". L'Organisation des Nations unies, malheureusement, n'a pas justifié le brillant optimisme qui a précédé sa naissance en temps de guerre. Mais, d'autre part, elle ne mérite aucunement les reproches qu'on lui adresse quelquefois. De par sa nature même, elle est une chose de compromis et non d'extrêmes. Et pour cette raison, sinon pour d'autres, nous devons éviter d'être trop optimistes ou trop pessimistes quant à ses réalisations futures."

La conférence actuelle, dit-il, est la dernière de ce genre. Elle sera suivie de trois autres, à deux ans de là. La conférence actuelle, dit-il, est la dernière de ce genre. Elle sera suivie de trois autres, à deux ans de là.

Le prix du pain Le prix du pain augmentera-t-il? Pour le moment il ne s'agit que d'une rumeur et il faudra attendre au 16 octobre prochain pour savoir si elle est, oui ou non, sérieuse. Le fait est qu'à cette date les 600 membres de la Ligue des boulangers indépendants doivent se réunir pour étudier les augmentations des prix de la farine, de la graisse, du combustible et des salaires. A la lumière des faits qui seront exposés ce jour-là, les membres décideront ou non de proposer M. Lorenzo Lebel, conseiller industriel de la Ligue ne peut rien ajouter pour le moment.

Il faut cependant se rappeler que cette Ligue décréta le printemps dernier l'augmentation du pain: trois cents de plus pour 24 cents.

LIVRAISON IMMEDIATE POMMES MacINTOSH de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison immédiate. \$2.49 LE 1/2 MINOT

PHARMACIE MONTREAL Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

Meilleure Qualité - D'emploi Facile SACS DE THÉ "SALADA"

Pour l'automne faites nettoyer vos articles de maison chez un nettoyeur réputé. COUVRE-LITS en chenille, taffetas, reps, satin DRAPERIES en reps, satin, velours

Le service des succursales Hemsley's UNE DES PLUS GRANDES VALEURS jamais offertes par notre département BRACELET \$1950. Hemsley's 394 ouest, rue ST-JACQUES — PL. 9651

RÉPARATIONS D'APPAREILS ELECTRIQUES Levasseur • Réfrigérateurs G.E. Belyasseux • Moteurs Moulins àoudre de toutes marques Garantie écrite sur parties: 1 AN VENTE ET SERVICE AUTOMATISÉ GENERAL ELECTRIC CHANTIGNY ELECTRIC 1111, DEMONTIGNY E., CH. 9032

CUISSON-LENTE pour plus de SAVEUR HARRISON BROTHERS 9-2

DELO-HEAT INDEFECTIBILITE EFFICACITE ECONOMIE Vipond-Tolhurst Limited 845, AVE. QUERBES TA. 7271

NE FAITES PAS DE VOTRE SECURITE UNE AFFAIRE DE DEMAIN!!! PRÊTEZ ATTENTION À VOS FREINS EXIGEZ LES GARNITURES *CHRYCO Cyclebond (SANS RIVETS) D'APRES LA METHODE CHRYSLER CLERMONT Motors Ltd Distributeurs pour l'est du Canada CHRYSLER — PLYMOUTH PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES DE CHRYSLER CORPORATION PLYMOUTH pour DODGE — DESOTO — CHRYSLER — PLYMOUTH ainsi que CAMIONS FARGO et DODGE 5363-99 RUE ST-DENIS — TA. 6301*